

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante Heures auront lieu à Saint-Lambert, le 12; à l'Islet, le 13.; à Sainte-Anne de la Pocatière, le 14.; à Saint-Joachim, le 16.—M. l'abbé J.-B. Blouin, ancien curé, est parti lundi pour aller passer quelques mois à Cohoes.—M. l'abbé E. Lapointe, récemment arrivé de Rome, est parti pour New-York, dans l'intérêt de sa santé.—M. l'abbé Joseph Raymond Roy, directeur du Petit Séminaire de Rimouski, décédé le 1^{er} de ce mois, était membre de la société d'une messe section provinciale.

Rome.—La Commission centrale, chargée de l'exécution des fêtes jubilaires, adresse à tous les catholiques un programme et un appel pour la clôture de ces solennités.

1^o Le 11 février 1894, fête de l'apparition de la Vierge Immaculée à Lourdes, on célébrera dans cet insigne sanctuaire une messe d'action de grâces; on y chantera le *Te Deum*, et une lampe sera offerte à la Grotte de Massabielle, pour y brûler à perpétuité au nom de tous les catholiques qui se sont associés à ces fêtes.

2^o Les 16, 17 et 18 février, dans l'église du *Gesu* à Rome, aura lieu un triduum de remerciements à Dieu et à la Vierge Immaculée.

3^o Le dimanche 18 du même mois, la Commission, au nom du Saint-Père, fera distribuer, aux pauvres de Rome, 20,000 *bons de pain*; elle propose aux catholiques d'imiter cet exemple, afin que la prière et les bénédictions du pauvre obtiennent de Dieu le triomphe final de l'Eglise et du Pape.

4^o Entre le 16 et le 19 février, Sa Sainteté recevra en audience particulière les catholiques italiens.

5^o Le lundi 19 février, dernier jour de l'année jubilaire, un *Te Deum* d'action de grâces sera chanté solennellement dans la basilique de Saint-Pierre.

6^o La Commission propose à tous les prêtres de célébrer la sainte Messe le 19 février, pour le triomphe du Pape et la liberté de l'Eglise, et à tous les fidèles de recevoir ce jour-là la Sainte Communion à la même intention: elle les invite aussi à faire quelque offrande pour le Dcnier de Saint-Pierre.

L'Abbé D. GOSSELIN, curé du Cap-Santé, comté de Portneuf